

■ **Sandro Fatta**, à Lausanne, CH-550-0054473-1, gypserie et peinture (FOSC du 11.06.1980, p. 1988). Par décision du 10 février 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire. La faillite prend effet au 19 mai 2005.

Journal no 5769 du 30.05.2005
(02867134 / CH-550.0.054.473-1)